

## ATELIER MONDIAL DES POINTS DE COORDINATION DU CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ

GENÈVE, SUISSE, 8-10 juillet 2009

**Allocution de bienvenue prononcée par S.E. M. Anthony Mothae Maruping, Ambassadeur et Représentant permanent du Lesotho auprès de l'Organisation des Nations Unies, de l'OMC et de la Suisse, Président du Conseil intérimaire du CIR (8 juillet 2009)**

### Introduction

Permettez-moi de commencer par saluer M. Felix Mutati, Ministre du commerce extérieur, du commerce et de l'industrie de la Zambie, et de le remercier de la déclaration qu'il a prononcée au nom des pays les moins avancés (PMA), à l'occasion du deuxième Examen global de l'Aide pour le commerce. Nous avons encore à l'esprit cet événement riche en informations et les multiples espoirs qu'il a fait naître. Permettez-moi aussi d'accueillir les vice-ministres ici présents. Je prends acte tout particulièrement de la présence parmi nous de la Directrice exécutive du CCI, Mme Patricia Francis, ainsi que du Secrétaire général adjoint de la CNUCED, M. Petko Draganov, qui sont ici pour engager, par leur signature, leurs agences respectives à devenir des organisations de mise en œuvre du CIR. Mme Mia Horn af Rantzien, pionnière émérite du Cadre intégré renforcé (CIR), a droit à ce titre à une mention spéciale: Mia, c'est un plaisir de vous accueillir parmi nous. Mesdames et Messieurs les représentants des points de coordination du CIR, qui êtes venus des quatre coins du monde pour participer au lancement de cet atelier mondial, je vous adresse aussi mon salut le plus cordial. Votre présence en si grand nombre est un signal fort et clair, en même temps qu'un témoignage indéniable de vos hautes aspirations et de votre impatience à lancer le processus du CIR. Je manquerais également à mes devoirs si j'oubliais de saluer avec la même chaleur mes dévoués collègues, les membres du Conseil, la Directrice exécutive du Conseil du CIR et le Directeur de son Fonds d'affectation spéciale, ainsi que leurs talentueux collaborateurs. Permettez-moi, enfin, de souhaiter la bienvenue à l'ensemble des personnes-ressources et facilitateurs, ainsi qu'à nos éminents invités.

Nous vivons un grand jour, qui entrera dans l'histoire comme celui du lancement officiel du CIR. La balle est désormais dans le camp des PMA. Sous l'impulsion de ces derniers, et dans l'esprit du partenariat mis en place, elle est aussi dans le camp des organisations qui assureront la mise en œuvre de ce processus et des donateurs qui en faciliteront le déroulement. Le rôle du Conseil, du Secrétariat exécutif et de la Direction du Fonds d'affectation spéciale sera de lui assurer des conditions favorables, d'entretenir sa dynamique et de guider sa progression. Le succès du CIR repose donc entre les mains des PMA. À eux, maintenant, de jouer un rôle actif et efficace pour favoriser la réalisation effective des objectifs fixés.

### Les objectifs du CIR

Rappelons d'emblée les buts que le CIR s'efforce d'atteindre. Le cadre renforcé a été conçu pour fournir une assistance technique liée au commerce et renforcer durablement les capacités dans ce domaine, intégrer le commerce dans les politiques nationales énoncées dans les cadres stratégiques et les plans ou programmes d'action de type DSRP, entre autres, et intégrer les échanges des PMA au système commercial multilatéral. Le CIR offrira aux PMA un accès significatif au cadre plus large, et aux ressources plus abondantes, de l'Aide pour le commerce.

### Bref rappel historique

Créé en 1997, le Cadre intégré (CI) a donné lieu à un premier examen en 2000 au terme de trois années difficiles. Diverses tentatives ont été faites en vue de lui donner une certaine impulsion et de lui imprimer un *tempo* un peu plus rapide. Un deuxième examen a suivi en 2003, après une autre performance en demi-teinte, et des mesures supplémentaires ont été prises pour renforcer le cadre. Un

troisième examen, enfin, a convaincu les Membres de l'OMC que le moment était venu de refondre le dispositif pour le rendre plus efficace. La décision a donc été prise de transformer le CI en CIR.

Une fois esquissées les grandes lignes de ce que devrait être le CIR, une Équipe spéciale a été créée pour en préciser les contours, sous l'œil attentif des membres du Comité directeur. Le CIR s'ordonne autour des principes suivants, qui visent tous à remédier aux carences du CI:

- renforcer l'appropriation du processus par les PMA;
- doter le dispositif de ressources plus abondantes et plus prévisibles;
- mettre davantage l'accent sur les résultats;
- mieux établir les responsabilités;
- finir plus clairement et mieux coordonner la structure de gouvernance, de façon à gagner en efficience et en efficacité.

L'Équipe spéciale s'est acquittée de sa tâche, et les recommandations qu'elle a faites ont été acceptées et adoptées par les Membres de l'OMC. Il restait au Conseil intérimaire du CIR à traduire toutes ces décisions en un mécanisme **concret, fonctionnel, juridiquement cohérent et efficient**, à mettre au point les **structures opérationnelles** nécessaires et à **lancer** le CIR.

### **Le travail du Conseil intérimaire du CIR**

On pourrait dire que l'Équipe spéciale a développé une vision, et que le Conseil intérimaire du CIR a été institué pour en être à la fois l'architecte et le maître d'œuvre. Son travail, toutefois, s'est révélé beaucoup plus ardu qu'on ne l'imaginait initialement.

Le CIR est un partenariat complexe et cependant pragmatique. Les PMA sont au nombre de 49, dont quelques-uns seulement ne participent pas encore au processus du CIR. Selon les chiffres les plus récents, 23 donateurs se seraient engagés à contribuer au CIR et une quinzaine d'entre eux auraient procédé à des décaissements effectifs. On compte par ailleurs six organisations participantes et une autre bénéficiant du statut d'observateur. L'interprétation des décisions de l'Équipe spéciale a obligé à synchroniser des perspectives différentes pour arriver à une même analyse, et à traiter les résultats d'une manière qui **convienne à l'ensemble des partenaires**. Il est devenu impératif de consulter fréquemment les divers groupes représentés dans le partenariat et le Conseil a dû, à l'occasion, tenir des consultations informelles avec les parties prenantes. Ce travail pénible et désintéressé a demandé beaucoup d'abnégation. Mes collègues membres du Conseil lui ont sacrifié leurs congés d'été et leurs week-ends en famille, et je veux dire ici combien je leur en suis sincèrement redevable.

Le Conseil intérimaire du CIR a:

- levé des fonds (à Stockholm) durant l'automne 2007, avec le concours de nombreux sympathisants parmi les agences de développement, de certains donateurs qui ont joué le rôle de chef de file et de l'OMC. Au total, près de 170 millions de dollars ont été promis, dont environ 108 millions pour les deux premières années du CIR; M. le Ministre des finances et de la planification du développement était là pour représenter les PMA;
- établi les termes du mandat de la Directrice exécutive, du Secrétaire exécutif, du Directeur du Fonds d'affectation spéciale, des comités directeurs nationaux, des unités nationales de mise en œuvre, etc.;

- veillé à la nomination de la Directrice exécutive ainsi que du Directeur du Fonds d'affectation spéciale, et mis en place le Secrétariat exécutif;
- travaillé à l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation (cadre S&E);
- rédigé les directives afférentes aux projets de catégorie 1;
- actualisé le modèle des EDIC;
- approuvé deux projets de catégorie 1 au bénéfice du Yémen et de la Sierra Leone (huit autres sont en attente).

Le processus devant aboutir à la conclusion et à la signature d'un accord de partenariat entre le Directeur du Fonds d'affectation spéciale du CIR et les organisations de mise en œuvre se poursuit. L'ONUDI a d'ores et déjà signé, et notre programme prévoit que le CCI et la CNUCED vont faire de même au terme de cette allocution. Le CIR sera alors symboliquement lancé. La Banque mondiale et le PNUD nous ont assuré qu'elles se préparent très activement à signer l'accord qui doit permettre au Directeur du Fonds d'affectation spéciale d'exercer pleinement les responsabilités fiduciaires, comme prévu par le Conseil et dans les limites de coût fixées par celui-ci. Enfin, nous devrions assister à la signature de protocoles d'accord entre le Directeur du Fonds d'affectation spéciale et chacun des PMA participants.

Que reste-t-il à faire, maintenant que l'exécution des projets de catégorie 1 est engagée? Il faut:

- élaborer et approuver les directives afférentes aux projets de catégorie 2;
- élaborer et approuver les **matrices de planification** qui s'articuleront avec le Cadre de suivi et d'évaluation déjà adopté;
- assurer la **cohérence juridique** du nouveau **recueil de documents** actualisé.

### Principaux messages

Les mots clés du CIR sont les suivants: **appropriation (par les PMA), partenariat, résultats.**

L'**appropriation** signifie que le CIR est un processus conçu pour répondre à la demande et satisfaire aux besoins. Les PMA en assurent le pilotage.

Les **partenariats** se nouent à tous les niveaux: le Conseil, le Secrétariat exécutif et la Direction du Fonds d'affectation spéciale travaillent en partenariat. Le Conseil lui-même est le partenariat entre les PMA, les partenaires pour le développement qui coopèrent à cette entreprise et les organisations participantes. Sur le terrain, le partenariat s'établit entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile, ainsi qu'avec l'organisation de mise en œuvre et le donateur/facilitateur. Il s'établira aussi entre les différents ministères nationaux concernés et entre leurs propres services. L'efficacité de la coordination entre partenaires à tous les niveaux sera la clé du succès.

Enfin, le CIR est axé sur les **résultats**. Il privilégie la **performance** et l'institution, dans des conditions satisfaisantes, d'une **obligation de rendre compte**. C'est la raison d'être du **Cadre d'évaluation et de suivi** et des matrices de planification que j'évoquais à l'instant. Le **mérite** est le maître mot au sein du CIR: il n'y a **pas de droits établis** comme dans le CI. L'obtention de bons résultats aidera beaucoup à attirer des financements additionnels requis pour compléter les maigres ressources – 170 millions de dollars EU – mobilisées jusqu'à présent.

Les projets préférés sont ceux qui non seulement s'attaquent à la pauvreté en créant des emplois, mais sont aussi durables et propres à favoriser l'essor d'autres activités productives dans l'économie.

Les bénéficiaires du CIR sont vivement encouragés à prendre en compte la **question des femmes, de même que celles de la jeunesse et de l'environnement**, dans toutes les activités qu'ils conduisent dans ce cadre.

Le développement du secteur privé et sa participation au processus du CIR seront essentiels. C'est le secteur privé, en effet, qui produit et échange. Les pouvoirs publics créent les conditions favorables à ses activités, qu'elles facilitent et accompagnent dans leur essor.

Les bénéficiaires du CIR devraient, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, confronter périodiquement leurs expériences et leurs idées. Des ateliers tels que le nôtre pourraient se tenir tous les deux ans, environ.

Un certain nombre des EDIC et des matrices d'action qui les accompagnent commencent à dater et sont désormais dépassées. Les programmes restent axés sur des projets. Il faut actualiser ces EDIC et ces matrices d'action, et mettre sur pied des programmes à l'échelle sectorielle.

Le processus du CIR ne pouvait être plus opportun, ni s'imposer de façon plus impérative, qu'en cette période où les PMA traversent une passe difficile dans leurs efforts de développement. La crise financière et économique actuelle marque un pas en arrière dans le processus de croissance indispensable pour étayer le développement socioéconomique et les progrès des PMA sur le double front de la réalisation des OMD et de la lutte contre la pauvreté. Selon certains analystes, la courbe de la crise devrait prendre, dans ces pays, le profil très évasé qui caractérise une récession à la fois plus profonde et plus durable, alors qu'elle aura la forme d'un U dans les pays en développement, et d'un V dans les pays développés.

### **Nouveaux bénéficiaires du CIR**

Je vous annonce que le Bangladesh et le Bhoutan ont demandé à participer au processus du CIR. Comme nous ne prévoyons pas que la candidature de ces deux pays au bénéfice du CIR se heurte à des obstacles, il y a tout lieu de nous féliciter de cette évolution positive.

### **Conclusion**

Cette présentation ne se voulait pas exhaustive, puisqu'elle n'avait d'autre but que d'accueillir cordialement les participants, les personnes-ressources et l'ensemble de nos invités. La liste des spécialistes, modérateurs et facilitateurs – tous très compétents – ici présents est longue. Je ne doute pas qu'ils seront pour vous une source d'inspiration, et sauront retenir votre attention et vous informer au mieux. J'ajoute qu'ils vous exhorteront à travailler avec ardeur: après tout, c'est un **atelier** que nous organisons ici.

Le Conseil souhaite d'ailleurs organiser d'autres ateliers inauguraux semblables à celui-ci, mais au niveau régional afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des différentes délégations. Il a bon espoir que cette méthode permettra de faire mieux passer les messages clés du CIR et d'assurer plus efficacement la logistique de sa mise en œuvre, et cela dès le départ.

Je veux exprimer à nouveau ma profonde reconnaissance envers tous les partenaires pour le développement qui ont apporté une contribution substantielle au CIR. Nous invitons les autres donateurs potentiels à suivre leur exemple, car les ressources disponibles ne sont pas à la hauteur des objectifs fixés, vu le grand nombre de PMA et les énormes besoins auxquels il faut répondre sur le terrain. Nous sommes particulièrement reconnaissants aussi aux pionniers du CIR, tels que Mia,

Don Stephenson ou d'autres encore. L'OMC mérite également d'être citée, car son soutien ne s'est pas démenti tout au long de la phase de tâtonnement qui a marqué la mise en place du CIR. Je salue une fois encore mes collègues du Conseil intérimaire du CIR pour leur dévouement et leur détermination. Enfin, nous tenons à exprimer notre gratitude à ceux qui ont parrainé cet atelier mondial – si opportun – des points de coordination du CIR, ainsi qu'au sous-comité d'organisation créé par le Conseil et le Secrétariat exécutif, qui n'a pas ménagé ses efforts pour faire de cet atelier une réalité. Je vous remercie de votre aimable attention.

---